Résolution sur la situation au Togo

2005/2563(RSP) - 12/05/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 56 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, une résolution sur le Togo.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Rappelant la flambée de violence qui a suivi les élections présidentielles d'avril 2005 (lorsque Faure Gnassingbé, fils d'Eyadéma Gnassingbé, a été déclaré vainqueur des élections contre Emmanuel Bob-Akitani, à la tête d'une coalition de six partis d'opposition), le Parlement condamne la répression qui s'en est suivie par les forces de l'ordre ainsi que les exactions commises contre les étrangers. Il condamne également l'incendie volontaire qui a totalement détruit l'institut Goethe de Lomé et invite les autorités togolaises à assurer la protection efficace de tous les étrangers.

Le Parlement appelle les forces de sécurité à mettre un terme à tous les abus et à toutes les intimidations à l'encontre des civils. Il réclame la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur ces évènements. En effet, pour le Parlement, les élections ne se seraient pas déroulées dans de bonnes conditions de transparence, de pluralisme et de libre détermination du peuple, ni dans les conditions requises pour une reprise de la coopération entre le Togo et l'Union européenne.

Il demande aux autorités togolaises de convoquer une conférence nationale avec la participation des partis d'opposition ainsi que des représentants de la société civile en vue de trouver une solution à la crise actuelle et d'envisager de nouvelles élections présidentielles et législatives dignes de ce nom. Il appelle également la Commission, le Conseil et l'ensemble des institutions régionales et internationales à œuvrer en faveur du retour à la sécurité dans ce pays.

Le Parlement estime enfin que les autorités togolaises devraient assumer la pleine responsabilité de toute agression qui serait perpétrée contre l'intégrité physique des civils et en particulier des représentants des partis politiques d'opposition, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes.